

CONSEIL D'ADMINISTRATION D'AIX-MARSEILLE UNIVERSITE

DELIBERATION n° 2020/04/28-03-CA

Le **Conseil d'administration**, en sa séance du 28 avril 2020, sous la présidence d'Éric BERTON, Président,

Vu le Code de l'Éducation,
Vu les Statuts de l'Université d'Aix-Marseille,
Vu la délibération du conseil de l'INSPE en date en date du 10 février 2020,

DECIDE :

OBJET : Attribution d'un logement pour nécessité de service sur le site de l'INSPE – Digne-les-Bains

Le Conseil d'administration approuve l'attribution d'un logement pour nécessité de service sur le site de l'INSPE – Digne-les-Bains tel qu'annexé à la présente délibération.

Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Membres en exercice : 35
Quorum : 18
Présents et représentés : 34

Fait à Marseille, le 28 avril 2020

Eric BERTON
Président d'Aix-Marseille Université

